



COLMAR
AGGLOMÉRATION

STRASBOURG MÉTROPOLE

PÔLE MÉTROPOLITAIN

MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION

EDITO

Gilbert Meyer

Président de Colmar agglomération / Maire de Colmar

Aujourd'hui, pour se développer, attirer de nouveaux habitants et satisfaire ceux qui l'habitent déjà, une collectivité ne peut plus vivre repliée sur elle-même : elle doit s'ouvrir.

L'agglomération de Colmar étant naturellement située dans une région tri-frontalière, il y a certes longtemps qu'elle a intégré cette logique. Dorénavant, l'avènement de la région Grand Est change encore la donne, car l'ouverture ne se fera plus uniquement à l'Est.

De nouveaux modes de fonctionnement, de nouveaux jeux de pouvoirs vont se mettre en place avec l'installation de cette superstructure. Les intérêts locaux devront aussi s'y faire entendre. Par anticipation, Colmar agglomération a donc décidé de s'associer à l'Eurométropole de Strasbourg et à Mulhouse Alsace Agglomération dans le cadre du pôle métropolitain Strasbourg-Colmar-Mulhouse. Les trois agglomérations constituent un ensemble géographiquement et culturellement cohérent qui, à n'en pas douter, s'imposera comme un interlocuteur fort au sein de la grande région.

Au-delà même des considérations institutionnelles, il est des domaines d'activité où les territoires ont

intérêt à jouer collectif : dans le secteur économique pour attirer de nouveaux entrepreneurs, dans l'innovation pour donner de meilleurs moyens aux chercheurs, dans le secteur touristique pour proposer des séjours plus longs et plus complets...

C'est pourquoi, je suis confiant. Colmar agglomération a beaucoup à apporter au pôle métropolitain, mais en retirera également de nombreux bénéfices.

Plus localement, Colmar agglomération fonctionne désormais avec 21 communes, depuis l'adhésion au 1^{er} janvier 2016 de 7 des 8 communes de l'ancienne Communauté de Communes du Ried Brun.

Colmar agglomération s'est donné aussi pour mission de soutenir les projets structurants réalisés par les communes membres, dans le cadre de leurs propres compétences. Les communes bénéficient ainsi de la dynamique communautaire qui favorise l'attractivité de notre territoire.

D'ores et déjà, les 7 communes « nouvelles » se voient octroyer, selon les critères définis, une enveloppe globale de quelque 258 000 €, au titre du fonds de concours, pour leurs projets d'équipements.

.....
ÉCONOMIE

.....
ÉNERGIE

.....
LOISIRS

.....
TRANSPORT

.....
ENVIRONNEMENT
.....

N°03

Lettre d'information
de Colmar agglomération
32, cours Sainte Anne, Colmar
03 69 99 55 55
Avril 2016
ISSN 1952-3327

Directeur de la publication :
Gilbert Meyer, Président
Rédacteur en chef :
Sylvie Maurutto
sylvie.maurutto@colmar.fr
Rédaction :
Ville de Colmar,
Colmar agglomération.
Crédit photo et illustrations :
Ville de Colmar,
Colmar agglomération,
Photo Pictural / Fizzup

Commerce, artisanat et service : Faciliter la modernisation des locaux pour lutter contre leur vacance

Colmar agglomération a mis en place une aide à l'aménagement intérieur des locaux commerciaux, artisanaux ou de service. Cette aide ne peut être sollicitée que lorsqu'il y a changement d'exploitant, mais sans délai de vacance minimal. Sont éligibles les travaux visant à moderniser les lieux (hors vitrines), à en améliorer la sécurité ou l'accès aux personnes à mobilité réduite ou handicapées.

L'aide est égale à 20% du montant des dépenses éligibles dans la limite de 30 000 € HT par opération, soit 6 000 € maximum d'aide.

Investissement des entreprises : un dossier, deux aides

Colmar agglomération a la volonté de créer l'environnement le plus favorable possible à l'installation et au maintien des entreprises sur son territoire. Il s'agit donc d'une part de soutenir leurs projets, mais aussi de leur faciliter les démarches.

C'est pleinement l'état d'esprit qui a présidé à la création d'une nouvelle aide destinée aux PME installées sur le territoire de Colmar agglomération et qui sont en phase de création, de reprise ou de développement. Grâce à une convention signée entre les deux collectivités en décembre dernier, cette aide à l'investissement viendra en complément d'une

aide déjà versée par la Région Alsace. Surtout, un seul dossier d'instruction suffira pour obtenir les deux puisque l'aide versée par Colmar agglomération le sera conformément aux modalités définies et à l'instruction menée par la Région.

Entre 2011 et 2014, entre une et dix-huit entreprises ont été aidées par la Région au titre de ce dispositif pour des montants totaux annuels allant de 33 000 à 230 000 €.

Sur cette base, Colmar agglomération a inscrit une enveloppe budgétaire annuelle de 120 000 €.

Pour les entreprises éligibles du territoire, une seule démarche suffira donc pour obtenir une double aide à l'investissement !

En savoir davantage sur ces aides économiques :
Colmar agglomération
32 cours Sainte-Anne BP 80197, 68000 Colmar
Tél : 03 69 99 55 55 - contact@agglo-colmar.fr

Fysiki : l'entreprise colmarienne qui tient la forme

Installée place de la Gare à Colmar, la société Fysiki est une entreprise innovante en pleine ascension. En 2015, elle a lancé FizzUp, un service de coaching sportif en ligne, accessible sur ordinateur, tablette ou smartphone. Chaque sportif (les apprentis comme les pros) se voit proposer un programme personnalisé en fonction de ses objectifs, de sa motivation, de ses contraintes (les vraies comme les fausses) et de son appétit ! C'est en effet là que FizzUp fait la différence. L'application interagit simultanément sur les trois leviers de la remise en forme : l'entraînement sportif, la motivation et la nutrition.

Et ça marche ! Avec près de 800 000 utilisateurs (jusqu'à 6 000 nouveaux inscrits par jour) et une dizaine de salariés au top de leur forme, l'entreprise est leader français de

ce type d'application. Son président et fondateur, Julien Lavault a 32 ans et des projets plein la tête qu'il souhaiterait implanter à Colmar... Affaire à suivre donc !



Retrouvez-les
sur fizzup.com

Pôle métropolitain : jouer collectif pour peser plus



Colmar agglomération a intégré le Pôle métropolitain Strasbourg – Mulhouse – Colmar. Elle y sera représentée par Gilbert Meyer, Président de CA, et Lucien Muller, 1^{er} Vice-président.

Le Pôle métropolitain est un espace de coopération entre les trois grandes agglomérations qui structurent naturellement l'Alsace. Sur un certain nombre de sujets, l'Euro-métropole de Strasbourg, Colmar agglomération et Mulhouse Alsace Agglomération ont en effet intérêt à travailler ensemble pour gagner en visibilité, en crédibilité et en poids, tout simplement. Par exemple, en matière de transports, pour faire front commun face aux opérateurs. En matière de recherche et d'innovation afin d'attirer les entrepreneurs les plus dynamiques. Ou encore en matière de tourisme d'affaires afin de proposer une offre cohérente.

A noter : ce travail de coopération s'appuie sur les équipes administratives et politiques déjà en place. Aucune structure supplémentaire n'est créée. Donc pas de dépenses supplémentaires pour les collectivités.

A l'heure de la grande région Grand Est, fini le chacun pour soi : place à la coopération !

Thermographie aérienne : votre toit est-il bien isolé ?

Le toit mal isolé d'une maison individuelle représente en moyenne 30 % de ses pertes énergétiques.

Pour aider les propriétaires à améliorer les performances énergétiques de leur toiture, Colmar agglomération a complété la thermographie aérienne réalisée en 2009. Ainsi, les 12 communes entrées dans l'agglomération en 2012 et 2016 sont à présent également couvertes.

Lancée en partenariat avec le Grand pays de Colmar, l'opération a mobilisé un avion pendant plusieurs nuits pour survoler les 40 communes participantes. Après traitement et assemblage, les résultats seront rendus accessibles au grand public courant mai, notamment sur le site internet de Colmar agglomération (www.agglo-colmar.fr) et à l'Espace info énergie installé 32 cours Sainte-Anne à Colmar.

Les propriétaires y trouveront toutes les informations et aides pour les accompagner dans leurs projets de travaux d'économies d'énergie.



Les vice-présidents de Colmar agglomération



Lucien MULLER

1^{er} Vice-Président
délégué au développement économique, à l'attractivité du territoire et aux relations avec les agences de développement économique régionales et départementales



Jean-Marie BALDUF

2^e Vice-Président
délégué aux finances et budgets, à la présidence de la CLETC et de la CIID et aux rapports avec les partenaires institutionnels



Serge NICOLE

3^e Vice-Président
délégué à la gestion des affaires courantes l'administration générale de Colmar agglomération, à la gestion des ressources humaines, à la représentation de Colmar agglomération aux instances paritaires du personnel, à la présidence du Comité Technique Paritaire intéressant le personnel de Colmar agglomération, à la présidence de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.



Philippe ROGALA

4^e Vice-Président
délégué aux déplacements et aux transports (transports urbains, PDU, TGV Est et Rhin-Rhône)



Mathieu THOMANN

5^e Vice-Président
délégué à l'environnement (présentation des milieux naturels, observatoire de la nature)



François HEYMANN

6^e Vice-Président
délégué à l'entretien du patrimoine immobilier et des voiries d'intérêt communautaire (entretien et renouvellement des voiries de zones d'activités)



Christian KLINGER

7^e Vice-Président
délégué aux équipements (base nautique de Colmar-Houssen, fourrière automobile) et aux gens du voyage



Jean-Claude KLOEPFER

8^e Vice-Président délégué à l'eau potable, à l'assainissement collectif et aux eaux pluviales



Stéphanie BARDOTTO-GOMEZ

9^e Vice-Présidente
déléguée à la politique de la ville (prévention de la délinquance) et au dispositif « animations été »



Jean-Pierre BECHLER

10^e Vice-Président
délégué à l'aménagement du territoire, à l'emploi et à l'insertion économique, et aux relations avec les chambres consulaires



Guy WAHREN

11^e Vice-Président
délégué à la valorisation de la gestion des déchets des ménages et assimilés

Les conseillers communautaires



COLMAR

Saloua BENNAGHMOUCH



COLMAR

Neĵla BRANDALISE

déléguée au Plan Intercommunal de Sauvegarde



COLMAR

Cédric CLOR



COLMAR

Tristan DENECHAUD



COLMAR

Laurent DENZER-FIGUE



COLMAR

Béatrice ERHARD



COLMAR

René FRIEH



COLMAR

Claudine GANTER



COLMAR

Serge HANAUER



COLMAR

Yves HEMEDINGER

délégué à l'urbanisme et au SCoT



COLMAR

Frédéric HILBERT



COLMAR

Catherine HUTSCHKA



COLMAR

Matthieu JAEGY



COLMAR

Brigitte KLINKERT



COLMAR
Philippe LEUZY
délégué à la politique locale
du commerce et au soutien
aux activités commerciales
d'intérêt communautaire



COLMAR
Corinne LOUIS



COLMAR
**Christian
MEISTERMANN**



COLMAR
**Manurêva
PELLETIER**



COLMAR
Robert REMOND



COLMAR
**Catherine
SCHOENENBERGER**



COLMAR
Jean-Paul SIESSLER



COLMAR
**Cécile
STRIEBIG-THEVENIN**



COLMAR
**Odile
UHLRICH-MALLET**
déléguée à l'enseignement
supérieur



COLMAR
Victorine VALENTIN



COLMAR
Jean-Jacques WEISS



COLMAR
**Céline
WOLFS-MURRISCH**



HORBOURG-WIHR
Christian DIETSCH
délégué à l'assainissement
non collectif



HORBOURG-WIHR
Pascale KLEIN



HORBOURG-WIHR
Geneviève SUTTER



INGERSHEIM
Jean-Marc BETTINGER
délégué au dispositif
Ville-Vie-Vacances



INGERSHEIM
Patricia MIGLIACCIO



SAINTE-CROIX-EN-
PLAINE
Monique LIHRMANN



TURCKHEIM
Francis RODÉ
délégué à la gestion et au suivi
des délégations de service
public des campings commu-
nautaires



WINTZENHEIM
Denis ARNDT



WINTZENHEIM
**Claude
KLINGER-ZIND**



WINTZENHEIM
**Dominique
SCHAFFHAUSER**



WINTZENHEIM
Lucette SPINHIRNY
déléguée à l'habitat (équilibre
social de l'habitat et le PLH)



SUNDHOFFEN
Jean-Marc SCHULLER
délégué à l'intermodalité en vue
d'une homogénéisation des trans-
ports urbains avec les partenaires
régionaux et départementaux



HERRLI-
SHEIM-PRES-COLMAR
Gérard HIRTZ
délégué à la prospective budgétaire
et à la dématérialisation de la pro-
cédure comptable et budgétaire



WALBACH
André BEYER
délégué au système
d'information géographique



NIEDERMORSCHWIHR
Daniel BERNARD
délégué à la promotion
touristique



ZIMMERBACH
Jacques MULLER
délégué à la lutte contre
la pollution de l'air et des
nuisances sonores



ANDOLSHEIM
Christian REBERT
délégué au suivi et au déve-
loppement de la mutualisation



BISCHWIHR
**Marie-Joseph
HELMINGER**
délégué aux actions de sen-
sibilisation et de prévention
des déchets et aux opérations
pédagogiques y afférents



FORTSCHWIHR
Hélène BAUMERT
déléguée à la fourrière
animale et aux relations avec
les organismes compétents en
la matière



HOLTZWIHR
Bernard GERBER
délégué aux énergies et au
Plan Climat Territorial



MUNTZENHEIM
Marc BOUCHÉ
délégué à la gestion et au
développement des pistes
cyclables d'intérêt commu-
nautaire, et aux nouvelles
mobilités telles que le co-
voiturage, auto partage,
les Parking+Relais, les véhi-
cules électriques



RIEDWIHR
Bernard DIRNINGER
délégué à la communication



WICKERSCHWIHR
Bernard SACQUÉPÉE
délégué à la présidence
de la CAO et à la présidence
de la CDSF

Un, deux, trois... les animations été !



Service de la jeunesse et des sports
03 89 20 67 97
www.agglo-colmar.fr/animations-ete

Comme chaque année, durant les vacances scolaires (du 11 juillet au 28 août), Colmar agglomération propose un éventail complet d'activités sportives et culturelles aux enfants nés entre le 1^{er} janvier 1998 et le 31 décembre 2011. Nouveauté 2016 : l'offre s'adresse aux jeunes des communes de l'agglomération mais aussi à ceux de la grande couronne colmarienne.

Les jeunes intéressés par ces stages, payants ou gratuits, doivent procéder à une pré-inscription avant le 22 avril

sur le site Internet de Colmar agglomération, auprès de la mairie de la commune de résidence ou au service de la jeunesse et des sports de la mairie de Colmar.

Les inscriptions définitives se dérouleront à la maison des associations les mardi 7, mercredi 8, jeudi 9 et vendredi 10 juin de 17h à 20h30 et le samedi 11 juin de 9h à 20h.

Un bus d'or pour la Trace ?



Depuis 1988, le « Bus d'or » met en compétition une cinquantaine de conducteurs d'autobus des réseaux de transport public urbain adhérents de l'union des transports publics (UTP) au niveau national, auxquels s'ajoutent plusieurs représentants de réseaux européens. Il a pour objectif de promouvoir et de valoriser le métier de conducteur d'autobus. Cette compétition a pour but d'évaluer la technicité de conduite, son impact en termes de développement durable et la relation de service (accueil, confort de conduite). **Pour 2016, la Trace propose Florent Byron, conducteur de bus sur le réseau depuis près de 13 ans pour représenter les couleurs de Colmar.** Le « Bus d'or » aura lieu à Paris dans le cadre du salon européen de la mobilité du 14 au 16 juin 2016.

Déchetteries : des badges d'accès

Depuis le 4 janvier 2016, l'accès aux déchetteries de l'agglomération se fait grâce à une carte d'accès « Mon Pass'Déchets ». Quelques 31000 cartes ont déjà été délivrées aux usagers de Colmar agglomération et 10 000 passages en déchetteries ont été enregistrés. Les personnes n'ayant pas encore effectué leur demande de carte, peuvent prendre contact avec le service gestion des déchets ou remplir le formulaire en ligne sur le site Internet de Colmar agglomération.

RAPPEL :

- l'accès en déchetterie est réservé aux seuls usagers résidant sur le territoire de Colmar agglomération,
- tout changement d'adresse est à signaler au plus tôt au service déchets de Colmar agglomération afin de maintenir les droits d'accès en déchetterie,
- l'accès en véhicule d'une hauteur supérieure à un mètre 90 (fourgon, camionnette...) est strictement limité à la déchetterie du Ladhof. Chaque usager doit préalablement obtenir les droits d'accès pour ce type de véhicule en se rendant aux ateliers municipaux, 1 avenue de la Foire aux vins muni de leur carte d'accès « Mon Pass'Déchets » ainsi que de la carte grise du véhicule.



Service déchets : 03 89 24 66 99
contact.dechet@agglo-colmar.fr
www.agglo-colmar.fr

Retour en images



Un petit déjeuner pour les entrepreneurs

Le 28 janvier, en présence du Préfet du Haut-Rhin, Pascal Lelarge, des représentants d'entreprises de l'agglomération, ont assisté à un petit déjeuner au château Kiener, suivi d'une réunion présentant des activités de l'agence d'attractivité d'Alsace.



De nouveaux locaux pour Fysiki

Le 4 février, l'entreprise de e-coaching sportif a inauguré ses nouveaux locaux place de la gare (voir article page 2).

Tous à vélo c'est le printemps!

6 CIRCUITS CYCLABLES

pour de belles balades
à la découverte
de Colmar et
son agglomération